



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 2038

Texte de la question

TIBET

M. le président. La parole est à M. Lionnel Luca, pour le groupe UMP.

M. Lionnel Luca. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Répondant à l'invitation du président de l'assemblée nationale tibétaine, qui se réunissait en session budgétaire, j'ai eu l'honneur de conduire une délégation de douze députés du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur le problème du Tibet, issus de trois formations politiques différentes, à Darhamsala en Inde, siège du gouvernement tibétain en exil.

Avec Jean-Louis Bianco, Patrick Bloche, Geneviève Perrin-Gaillard et Chantal Robin-Rodrigo pour le groupe socialiste, Philippe Folliot pour l'UDF, Gabriel Biancheri, Richard Mallié, Marcelle Ramonet, Jacques Remiller, Dominique Tian et Philippe Vitel pour l'UMP, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec les autorités tibétaines : le premier ministre, le président de l'assemblée tibétaine et surtout cette autre grande et belle figure de l'humanité qu'est le Dalaï Lama, prix Nobel de la paix en 1989.

Ils nous ont confirmé leur volonté de mener un dialogue direct avec les autorités chinoises sur la base d'une autonomie, dont le fonctionnement en Inde sans problème depuis quarante-six ans démontre qu'elle serait possible en Chine, sans risque de séparatisme. Leur engagement est très clair : cette autonomie ne concernerait que les Tibétains du Tibet et non pas ceux qui sont en charge des responsabilités en exil. Nous avons aussi vu à l'oeuvre une authentique démocratie politique, une société solidaire, qui continue d'accueillir des réfugiés, notamment des enfants et des adolescents, dans des conditions misérables pour leur offrir un soutien et une formation dignes d'éloges. J'ai promis à l'un de ces enfants, âgé de cinq ans, de présenter son dessin, qui parle mieux que quiconque des conditions de vie du peuple tibétain en Chine. (*M. Lionnel Luca montre un dessin d'enfant.*)

Monsieur le ministre, les autorités tibétaines souhaitent que la France, qui a d'excellentes relations avec la Chine, leur permette de renouer le dialogue pour favoriser la coopération et l'autonomie. De quelle manière pensez-vous pouvoir intervenir en ce sens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie. Monsieur le député, la mission parlementaire qui s'est rendue récemment à Dharamsala montre l'intérêt que la France, à travers sa représentation nationale, porte à tout ce qui se passe au Tibet. Elle est très attentive, vous le savez, à la situation de ce pays. Nous avons toujours affirmé, ce qui va de soi, que seul un dialogue approfondi et sincère entre les autorités chinoises et le Dalaï Lama peut dégager une solution pacifique, qui préserve à la fois l'identité tibétaine et la souveraineté chinoise sur le Tibet.

De ce point de vue, nous avons soutenu les prises de contact entre Pékin et les représentants du Dalaï-Lama depuis 2002. À l'occasion des rencontres bilatérales de haut niveau, nous encourageons les autorités chinoises à poursuivre dans cette voie.

Nous avons aussi suivi avec attention les résultats encourageants de la troisième mission des émissaires du Dalaï Lama, dirigé par M. Lodi Gyari, qui s'est rendue en Chine en septembre dernier. Nous avons pris note de la franchise du dialogue qui a permis pour la première fois d'aborder les questions de fond, et nous espérons

que ces discussions se poursuivront pour aboutir à des résultats.

Vous nous demandez ce que nous faisons.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie. Eh bien, j'ajouterai ceci : la question du Tibet est toujours à l'ordre du jour des sessions annuelles du dialogue euro-chinois, où la France prend toute sa part. Y est évoquée en particulier la question des droits de l'homme, sur laquelle nous sommes intransigeants. Le dialogue fournit donc l'occasion de rappeler les attentes qui sont les nôtres sur ce sujet.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2038

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 avril 2005